

## **Collectif Handicap Loire Nord**

### **Du Lundi 20 janvier 2025**

Vœux pour 2025 exprimés par Yohann Bruyère et Annick Bournas.

Annick Bournas présente les excuses de M. le Député, qui prépare ses vœux, dans lesquels il dit avoir comme priorités l'agriculture et le handicap.

Il semblerait que plusieurs personnes n'aient pas reçu la convocation pour cette réunion ni/ou le compte-rendu de la dernière. Un point sur les adresses emails sera fait par Annick.

#### **Ordre du Jour :**

- infos descendantes
- tables rondes (journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, habitat partagé, accès au droit, projet de tiers lieu)

#### I/ constats

- sur l'habitat partagé :

Des réponses sont attendues par les familles et associations mais on doit arriver à identifier les freins, pour identifier ce qu'on peut faire remonter au CNCPH et aux parlementaires

- accès aux droits :

Le dossier de PCH n'est pas réévalué en cours de parcours, il faut attendre la fin des droits ou bien la perte d'autonomie

- une juriste de la FNAT serait prête à venir
- peut-on varier le jour des réunions du Collectif ? (Certains élus d'Ambierle par exemple ne sont pas disponibles les lundis)
- la prise en charge des fauteuils devrait être totale d'après le DPG de M. Bayrou, type 100 % santé

#### II/ rencontre du 9 décembre avec M. Boroy, président du CNCPH (qui revient au printemps)

##### A/ relecture

- la rencontre était très intéressante
- on attend les retours et mesures concrètes
- l'ARS et la MDPH se sont réunies ensuite et on aurait aimé avoir un retour -> demander si compte-rendu confidentiel
- M. Chossy : on doit moderniser cette loi, la dépoussiérer, la réactiver, l'améliorer. Pour cela, on fait remonter les vécus, les problématiques rencontrées. 1er constat : Disharmonie entre les départements et les territoires. 2e constat : M le Premier Ministre n'a parlé que des fauteuils, c'est bien, mais pas suffisant !
- Le politique doit reprendre la problématique du handicap. Les deux derniers premiers ministres ne s'en sont visiblement pas emparés. Il faudrait déjà mettre en pratique les décrets. La compensation est un critère essentiel. Elle passe également par l'institution. Un élément à mettre en avant est le projet de vie de la personne : il évolue et les réponses doivent en tenir compte.

- M. Bruyères : nous devons vraiment participer à la réactualisation de la loi de 2005. Ils ont besoin d'éléments concrets qu'on doit leur faire remonter (pas de cadre juridique pour l'accès au sport et aux loisirs, ...) et être force de proposition. Remerciements chaleureux à M. Boroy pour sa présence et sa disponibilité le 9 décembre.

#### B/ et partage sur les points non abordés

- formation d'interface de communication en Langue Française des Signes (au CHR, il faut se signaler au moment de la prise de rdv, l'administration sollicite une association mais c'est difficile de caler le rdv pour que l'interprète soit disponible. Mme Marchand essaie de négocier avec l'administration du CHR pour former à la LFS directement certains membres du personnel de l'hôpital)  
Mme Nicosy, du CPTS, peut être sollicitée pour former à la LFS
- une personne retraitée à France Travail pour faire le point sur l'accompagnement des personnes en situation de handicap
- le foyer Alain Lefranc n'est pas considéré comme domicile des personnes pour l'ARS et la MDPH
- aides pour le sport adapté, comité d'échanges à la préfecture de St Etienne
- assouplir l'accès au parcours d'accueil temporaire

#### III/ Actualités

A/ au niveau national : On ne voit pas la nouvelle ministre du handicap. Elle a en charge l'autonomie en plus du handicap = champ d'action vaste

#### B/ au niveau local :

- **Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme** le **5 avril**, rencontre prévue le 28 janvier, avec les personnes de la mairie, Sara et Annick.  
barnum fermé derrière la fontaine.  
intervenants : école de cirque, conservatoire, batucada, tir à l'arc, vente de brioches, jeux, tennis de table, M. Jacques Vazeille (ancien médecin).  
communication ? affiches, flyers, panneaux LED,... il reste 640 € de l'an dernier chez Atoutcrin, Annick s'occupe d'imprimer les affiches
- **Tiers lieu** : rédaction du projet, rédaction cadre juridique, etc.
- On va essayer d'organiser quelques **rencontres en dehors des réunions du collectif**, sur certains sujets, avec M. ?, notaire : protection juridique, transmission entre adulte handicapé et ayant droit, disposition testamentaires, etc.
- **Semaine Information sur la Santé Mentale (6 au 19 oct)** -> Mme Marchand fait partie du groupe qui met en place les manifestations autour du sujet, prochaine réunion en février -> le collectif pourrait être représenté. Thème "le lien social"
- M. Balzano : **Maison Saint-Martin** à Ambierle, ce sera une maison Marguerite avec 10 chambres avec préau aménagé pour logement du couple de propriétaires, installation d'un ascenseur.
- M. Balzano : retour de France Travail : psychologue à 1,5ETP (perte de 80% d'ETP)
- **Focus** sur la problématique de l'emploi la prochaine fois au lieu des tables rondes : on va essayer d'inviter Cap Emploi / France Travail (M. Messidor)
- **Rencontre habitat partagé** le 11 février pour toutes les personnes qui sont intéressées par le sujet rue Roger Salengro
- **Exposition 7 mars au 7 avril** sur les grilles de la sous-préfecture des photos d'une petite sœur d'adulte autiste.

#### IV/ Tables rondes

- Les 4 tables rondes ont permis d'identifier les axes à travailler et à faire remonter auprès du CNCPH ainsi qu'à évoquer avec M. le Député. Une restitution de ces points seront évoqués lors de la prochaine réunion du collectif.

**La prochaine réunion est programmée le lundi 17 février de 14h00 à 16h00 au 29 Avenue de Beauséjour à Roanne.**